



RAPPORT PRÉSENTÉ
dans le cadre du
DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

*Conseil municipal
du 3 mars 2016*

1/ Une trajectoire financière désormais sous contrôle

2/ La nécessaire poursuite du sérieux budgétaire

3/ Le suivi du plan d'investissement 2015-2020



1/

Une trajectoire financière désormais sous contrôle

1/ Une trajectoire financière désormais sous contrôle

Conformément à la volonté de la municipalité, exprimée l'an passé lors du débat d'orientations budgétaires, **l'exercice 2015 démontre que l'évolution des charges de la collectivité est désormais maîtrisée.**

Après plusieurs années d'augmentation incontrôlée, les masses financières se stabilisent à un niveau supportable pour la commune. **L'ensemble des postes de dépenses contribue à cette situation**, comme l'indiquent les éléments communiqués par la suite.

L'évolution de 4 principales variables démontre cette maîtrise : les charges de personnel (012), les charges à caractère général (011), les charges de gestion courante (65) et la dette.

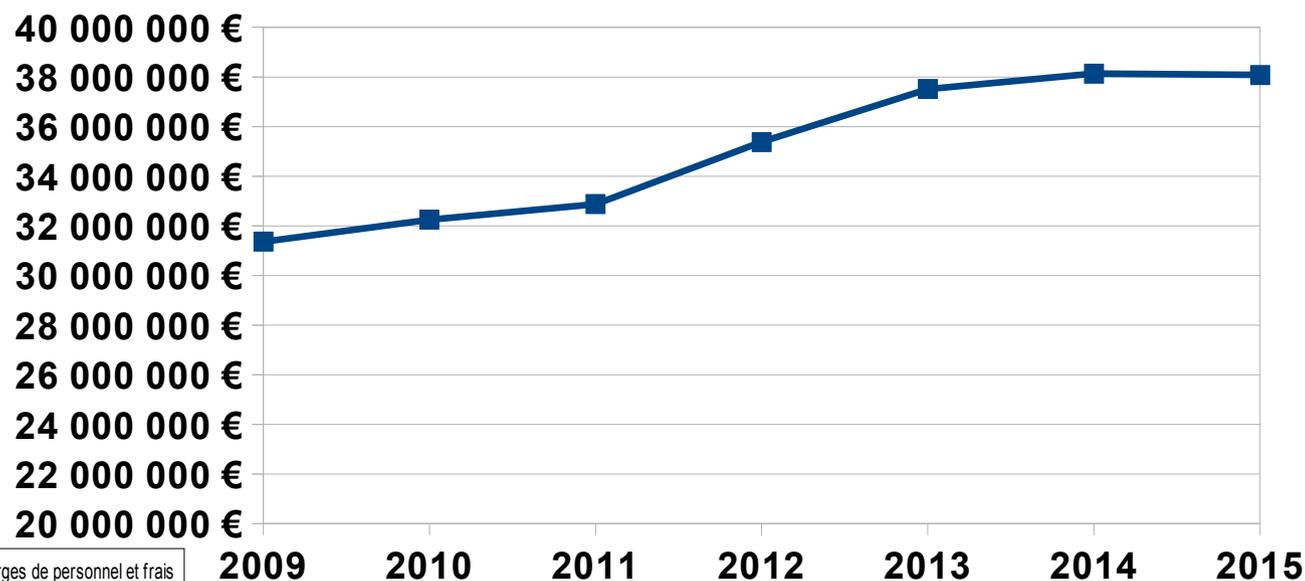
Débat d'orientations budgétaires – 3 mars 2016

Une trajectoire financière désormais sous contrôle

Budget principal de la ville - 012 – Charges de personnel

Les charges de personnel, c'est à dire la masse salariale, représentent 60,4% des charges réelles du budget de fonctionnement de la ville en 2015.

	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
012 – Charges de personnel (en k€)	31 362	32 248	32 874	35 374	37 510	38 133	38 077
Evolution nominale		+ 886 000	+ 625 000	+ 2 500 000	+ 2 135 000	+ 623 000	- 56 000 €
Evolution en %		2,83%	1,94%	7,61%	6,04%	1,66%	-0,15%



■ Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)

Pour la première fois, la masse salariale brute de la ville est en légère diminution. Un objectif de stabilisation atteint grâce aux efforts de l'ensemble des services

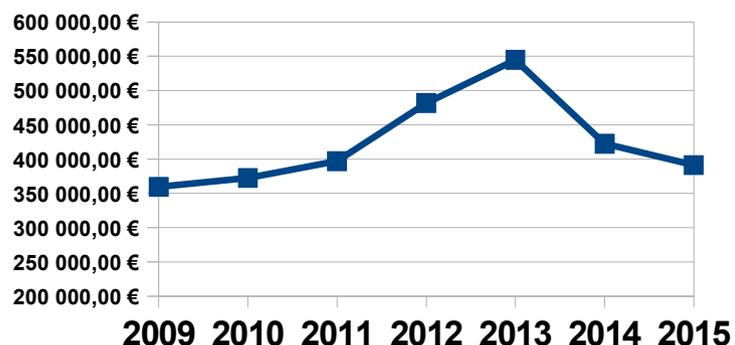
Débat d'orientations budgétaires – 3 mars 2016

Une trajectoire financière désormais sous contrôle

Budget principal de la ville - 012 – Charges de personnel

L'évolution de la masse salariale est due à de nombreux facteurs, dont principalement le remplacement non systématique des départs en retraite et la maîtrise des heures supplémentaires.

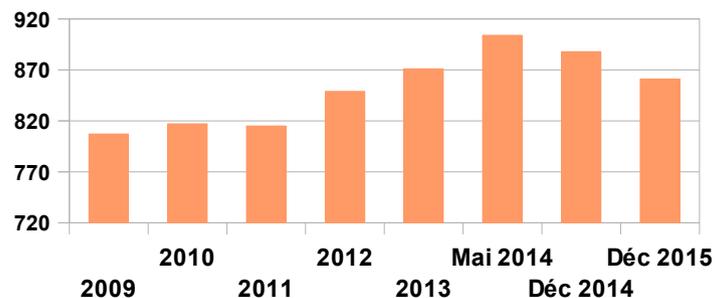
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Heures supplémentaires	359 418 €	372 433 €	397 072 €	481 823 €	544 772 €	422 513 €	391 275 €
Evolution		+3,62%	+6,62%	+21,34%	+13,06%	-22,44%	-7,39%



Evolution des heures supplémentaires

Cette évolution est due à une réorganisation du travail des services. Par ailleurs, de nouveaux évènements nécessitant des heures supplémentaires ont pu être organisés par la ville sans que cela n'entraîne une augmentation de ce budget.

	Déc 2009	Déc 2010	Déc 2011	Déc 2012	Déc 2013	Mai 2014	Déc 2014	Déc 2015
Total agents permanents	807	817	815	849	871	904	888	861
Evolution		+10	-2	+34	+22	+33	-16	-27



Evolution du nombre d'agents permanents

L'effectif permanent (titulaires, stagiaires et contractuels) est en diminution constante depuis mai 2014. Ceci s'explique par le remplacement non systématique des départs en retraite et par des départs volontaires.

Débat d'orientations budgétaires – 3 mars 2016

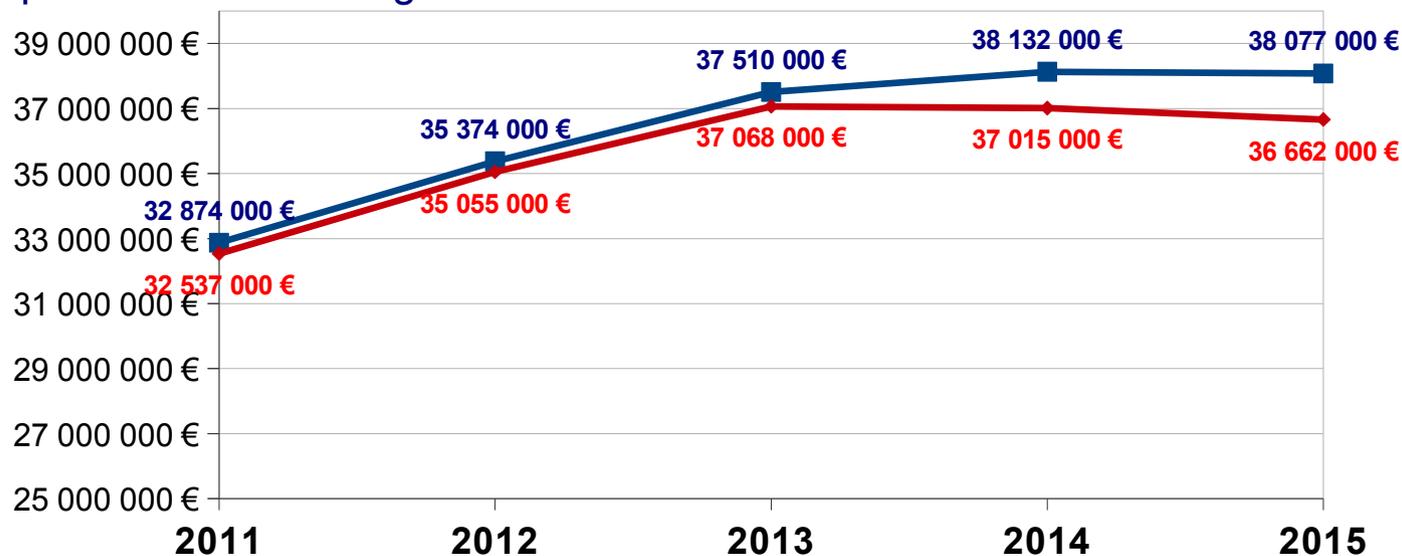
Une trajectoire financière désormais sous contrôle

Budget principal de la ville - 012 – Charges de personnel

La gestion du personnel est marquée depuis plusieurs mois par un recours accru aux emplois aidés. Ils impactent le budget tant en dépenses qu'en recettes.

	SALAIRES (brut chargé)	SUBVENTION DE L'ETAT PERCUE	TAUX DE PRISE EN CHARGE	COUT NET
Contrat Emploi Avenir	760 606,45 €	487 768,53 €	64%	272 837,92 €
Contrat d'Accompagnement à l'Emploi	596 465,23 €	404 175,28 €	68%	192 289,95 €
TOTAL	1 357 071,68 €	891 943,81€	66%	465 127,87 €

Pour analyser financièrement l'impact du recours aux emplois aidés, il est utile de présenter la masse salariale nette (dépenses de personnel diminuée des recettes perçues – dont celles liées aux emplois aidés). Celle-ci est en diminution depuis 2014 compte-tenu de la stabilisation des dépenses de personnel et de l'augmentation des recettes.



Pour la deuxième année, la masse salariale nette est en diminution grâce au recours accru aux emplois aidés

■ Evolution 012 brut
■ Evolution 012 net

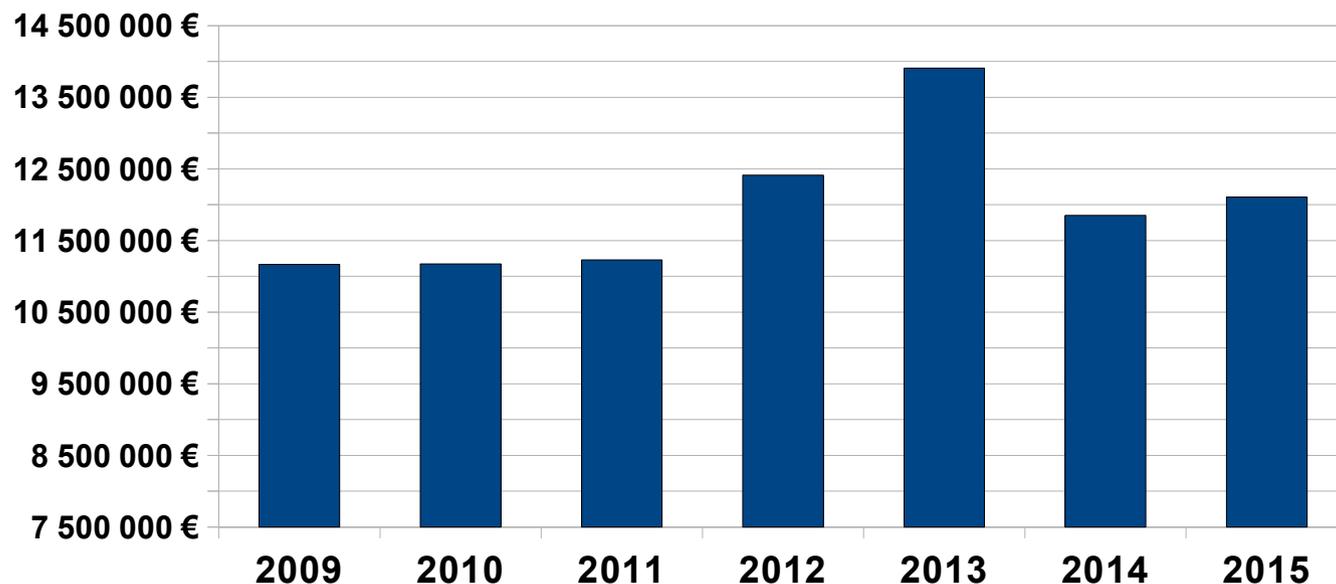
Débat d'orientations budgétaires – 3 mars 2016

Une trajectoire financière désormais sous contrôle

Budget principal de la ville - 011 – Charges à caractère général

Les charges à caractère général, c'est à dire les frais courants du fonctionnement, représentent 19,2% des charges réelles du budget de fonctionnement de la ville en 2015.

	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
011 – Charges à caractère général (en k€)	11 166	11 173	11 232	12 413	13 908	11 852	12 107
Evolution nominale (en k€)		+ 7	+ 59	+ 1 181	+ 1 495	- 2 056	+ 255
Evolution en %		0,06%	0,53%	10,51%	12,04%	- 14,78%	2,15%



Après un effort puissant porté sur ces charges en 2014, celles-ci ont augmenté avec maîtrise en 2015 (+ 2,15%)

Débat d'orientations budgétaires – 3 mars 2016

Une trajectoire financière désormais sous contrôle

Budget principal de la ville - 011 – Charges à caractère général

L'évolution des charges à caractère général peut être illustrée par l'exemple de 3 postes de dépenses.

	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Eau (compte 60611)	446 395 €	453 637 € (+1,62%)	417 112 € (-8,05%)	447 170 € (+7,21%)	807 529 € (+80,59%)	879 530 € (+8,92%)	663 004 € (-24,62%)
Affranchissement (compte 6261)	144 125 €	137 932 € (-4,30%)	140 280 € (+1,70%)	140 660 € (+0,27%)	145 510 € (+3,45%)	150 216 € (+3,23%)	102 357 € (-31,86%)
Fêtes et cérémonies (compte 6232)	139 119 €	153 863 € (+10,60%)	213 439 € (+38,72%)	235 645 € (+10,40%)	358 681 € (+52,21%)	162 463 € (-54,71%)	199 740 € (+22,94%)

✓ Grâce à une renégociation en 2014 du contrat lié à la distribution de l'eau, ainsi qu'à des changements de fonctionnement dans les services, ces dépenses ont diminué de 24,62% en 2015.

✓ Suite à la mise en place d'une nouvelle méthode d'affranchissement des courriers à l'initiative des services, ces dépenses ont diminué de près d'un tiers en 2015.

✓ Alors que de nouveaux événements et animations ont été renforcés ou créés en 2015, les dépenses liées aux fêtes et cérémonies n'augmentent que de 37 000€.

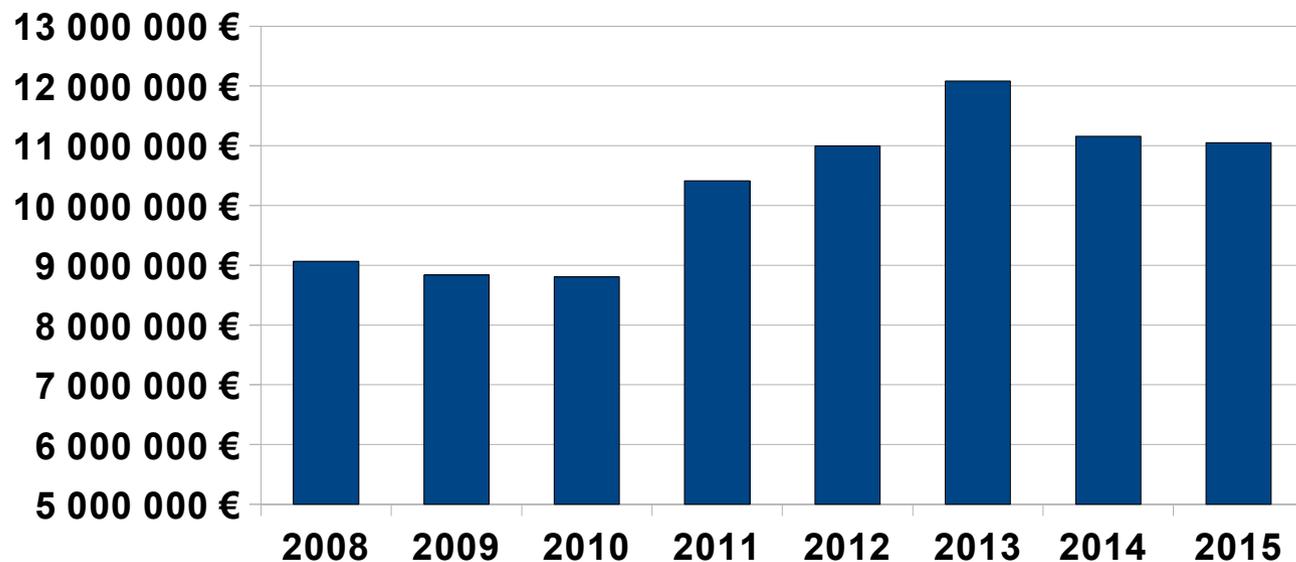
Débat d'orientations budgétaires – 3 mars 2016

Une trajectoire financière désormais sous contrôle

Budget principal de la ville - 65 – Charges de gestion courante

Les charges de gestion courante, regroupant notamment les subventions versées par la ville aux associations comme au CCAS et à l'Office de Tourisme, représentent 17,5% des charges réelles du budget de fonctionnement de la ville en 2015.

	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
65 – Charges de gestion courante (en k€)	8 839	8 804	10 413	10 994	12 082	11 157	11 048
Evolution nominale (en k€)		- 34	+ 1 608	+ 581	+ 1 087	- 925	- 109
Evolution en %		-0,39%	+18,27%	+ 5,58%	+ 9,89%	- 7,66 %	-0,98%



Ces charges, qui ont contribué massivement à l'effort en 2014, sont en légère diminution et donc maîtrisées

■ Autres charges de gestion courante (chap 65)

Débat d'orientations budgétaires – 3 mars 2016

Une trajectoire financière désormais sous contrôle

Budget principal de la ville - 65 – Charges de gestion courante

Trois variables principales permettent d'illustrer l'évolution de ces charges : les subventions aux associations, la subvention au CCAS et celle à l'Office de tourisme.

	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Subventions aux pers. de droit privé (en k€)	3 242	3 167 (-2,31%)	3 817 (+20,52%)	4 229 (+10,79%)	4 439 (+4,97%)	3 468 (-21,87%)	3 751 (+8,16%)
Subvention au CCAS (en k€)	4 000	3 700 (-7,50%)	3 850 (+4,05%)	5 214 (+35,43%)	5 864 (+12,47%)	6 003 (+2,37%)	5 694 (- 5,15%)
Subvention à l'Office de tourisme	346 905 €	381 397 € (+9,94%)	463 676 € (+21,57%)	470 260 € (+1,42%)	429 450 € (-8,68%)	380 000 € (-11,51%)	380 000€ (=)

✓ Après une diminution importante en 2014, compte-tenu des recommandations de la Chambre régionale des comptes, les subventions allouées aux personnes de droit privé et aux associations ont pu augmenter en 2015 de 8,16% pour accompagner le secteur associatif dans ses besoins et ses projets.

✓ La subvention au CCAS, compte-tenu de la réorganisation de l'établissement et de la participation au redressement des finances communales, a pu diminuer de 5,15% cette année. Une évolution qui se confirmera en 2016.

✓ L'Office de tourisme a obtenu en 2015 une subvention stabilisée à 380 000€ pour poursuivre son action.

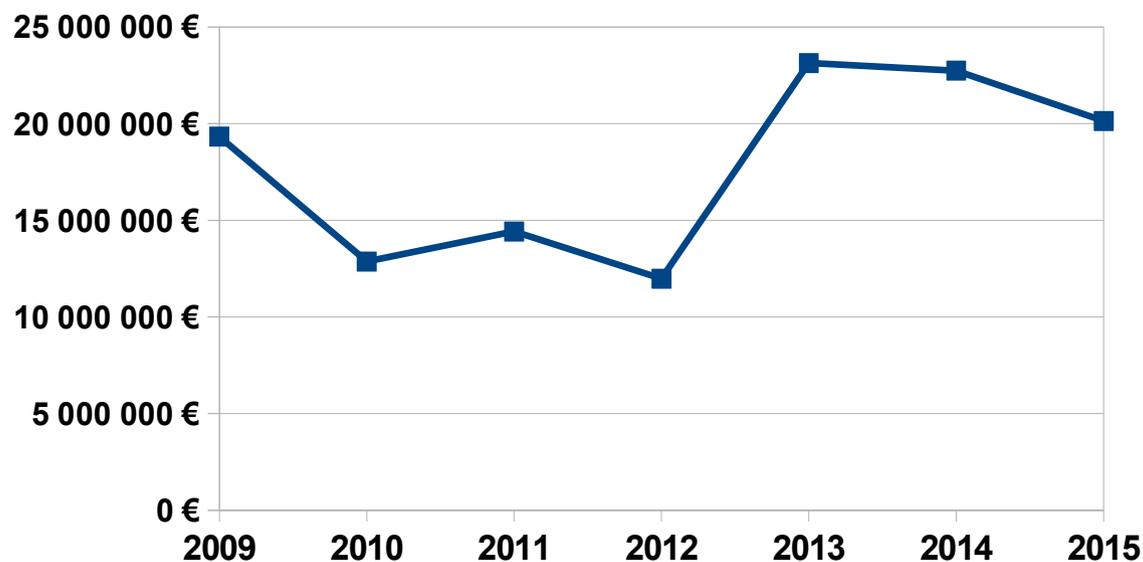
Débat d'orientations budgétaires – 3 mars 2016

Une trajectoire financière désormais sous contrôle

Budget principal de la ville - La dette

Si le stock de dette de la collectivité reste peu élevé, la maîtrise de cette source de financement est indispensable pour ne pas alourdir la charge de remboursement qui pèse sur le budget de fonctionnement.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Capital restant dû Au 31/12 (en k€) avec revolving mobilisés au 31/12	19 329	12 870	14 423	11 982	23 134	22 742	20 139
Emprunts nouveaux de l'année	1 180	500	2 304	1 800	12 955	3 571	0
Intérêts de la dette + remboursement en capital de la dette	3 212	2 860	2 186	1 866	2 244	2 720	3089



L'exercice 2015 est marqué par une **diminution du stock de dette** et par l'**absence de recours à l'emprunt**, afin d'éviter d'alourdir la charge d'annuités déjà importante

Débat d'orientations budgétaires – 3 mars 2016

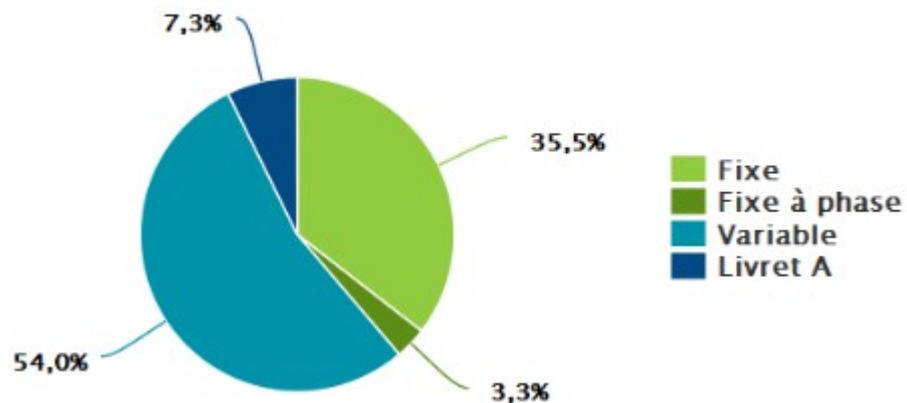
Une trajectoire financière désormais sous contrôle

Budget principal de la ville - La dette

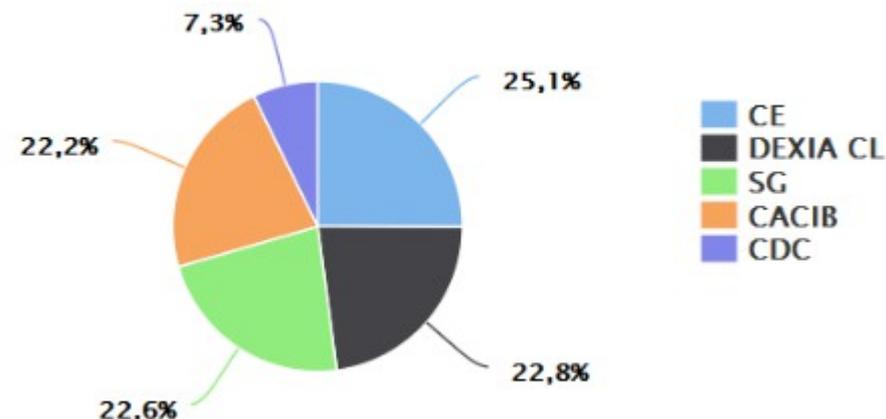
Le stock de dette de la collectivité est sain, diversifié et en diminution. La ville profite d'un taux moyen faible grâce aux taux variables, ces contrats représentant 54% des emprunts.

	Capital restant dû (CRD)	Taux moyen ExEx, Annuel	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes	Encours/ Epargne brute
31/12/12	11 982 235 €	3,31%	8 ans et 7 mois	4 ans et 11 mois	21	1,4
31/12/13	23 134 253 €	2,33%	8 ans et 9 mois	4 ans et 7 mois	21	4,3
31/12/14	22 742 494 €	2,31%	11 ans et 11 mois	6 ans et 7 mois	20	3,2
31/12/15	20 139 141 €	2,09%	11 ans et 9 mois	6 ans et 4 mois	20	2,6

Dette par type de risque



Dette par prêteur



Une dette classée à 100% en risque faible selon la charte de bonne conduite dite « charte Gissler »

Débat d'orientations budgétaires – 3 mars 2016

Une trajectoire financière désormais sous contrôle

Pour analyser les finances communales, il n'est pas seulement nécessaire de s'intéresser au budget de la ville. **Il faut également disposer d'une vision sur les principaux établissements publics pour lesquels la ville a un engagement financier important.** Les choix budgétaires de ces établissements ne sont pas isolés, ils doivent au contraire être valorisés pour leur contribution au redressement des finances communales

Dans cet objectif, à travers les variables du 011 et du 012, **ce débat permettra, pour la première fois, de donner une vision de l'ensemble des finances de la commune.**

Seront ainsi présentées des données issues des budgets des deux principaux satellites de la ville, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et l'Office de tourisme (OT).

Leurs efforts importants, agrégés avec ceux de la ville, démontrent que **la trajectoire financière de notre collectivité est désormais sous contrôle dans son intégralité.**

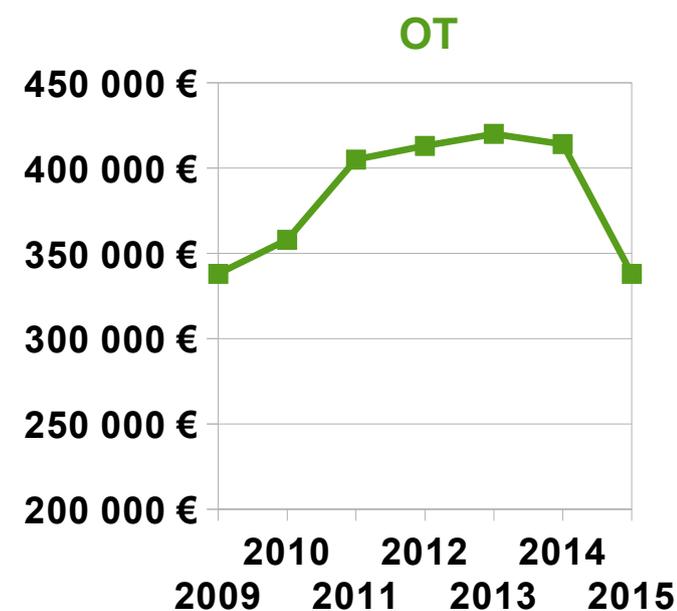
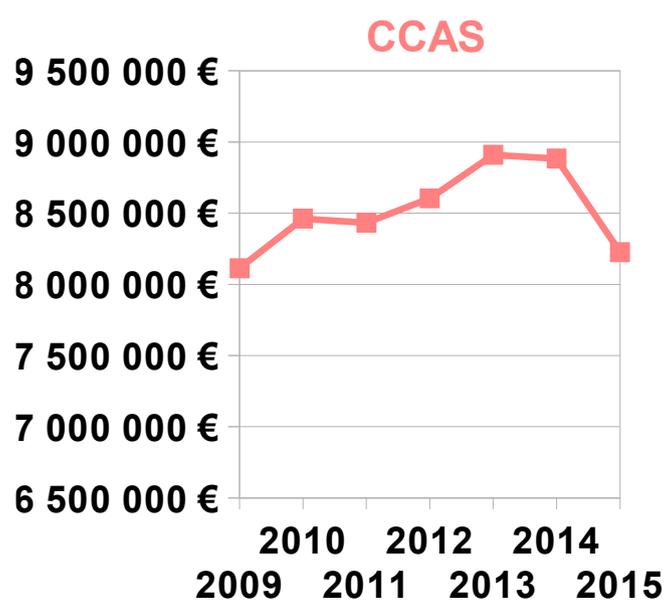
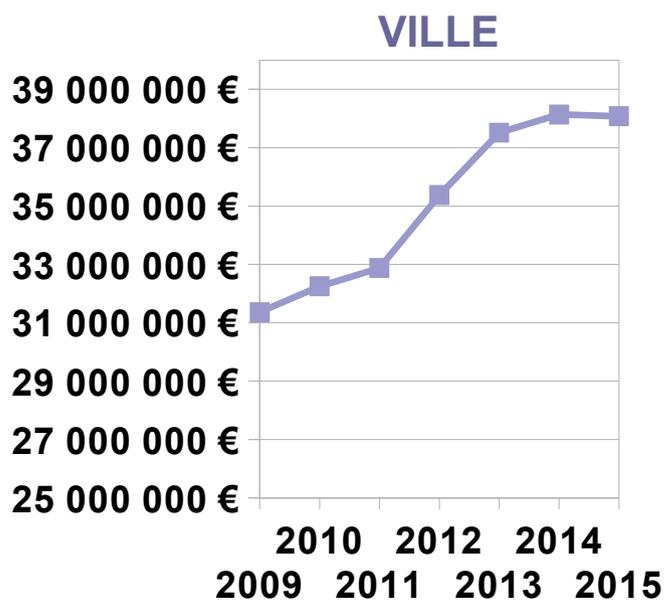
Débat d'orientations budgétaires – 3 mars 2016

Une trajectoire financière désormais sous contrôle

Budgets de la ville, du CCAS et de l'Office de tourisme

012 – Charges de personnel

	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
012 – Budget ville (en k€)	31 362	32 248 (+2,83%)	32 874 (+1,94%)	35 374 (+7,60%)	37 510 (+6,04%)	38 133 (+1,66%)	38 077 (-0,15%)
012 – Budgets CCAS (en k€)	8 113	8 461 (+4,29%)	8 433 (-0,34%)	8 604 (+2,03%)	8 910 (+3,56%)	8 883 (-0,30%)	8 227 (-7,38%)
012 – Budget OT (en k€)	338	358 (+5,86%)	405 (+13,32%)	413 (+1,78%)	420 (+1,71%)	414 (-1,43%)	338 (-18,24%)
TOTAL	39 813	41 067 (+3,15%)	41 712 (+1,57%)	44 391 (+6,42%)	46 840 (+5,52%)	47 430 (+1,26%)	46 642 (-1,66%)



Débat d'orientations budgétaires – 3 mars 2016

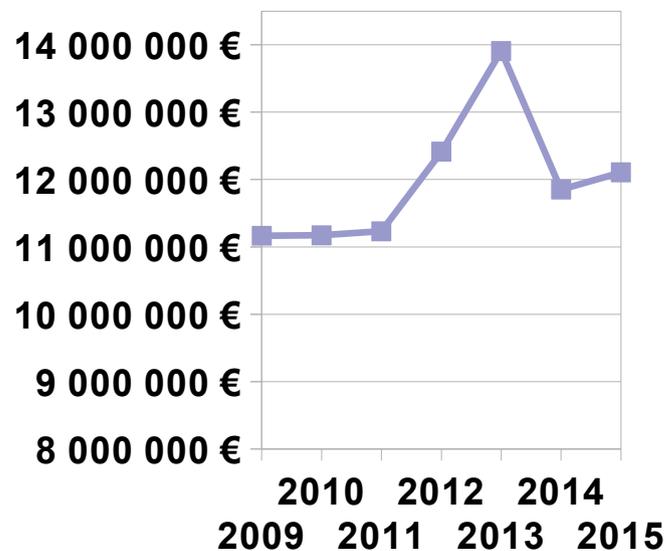
Une trajectoire financière désormais sous contrôle

Budgets de la ville, du CCAS et de l'Office de tourisme

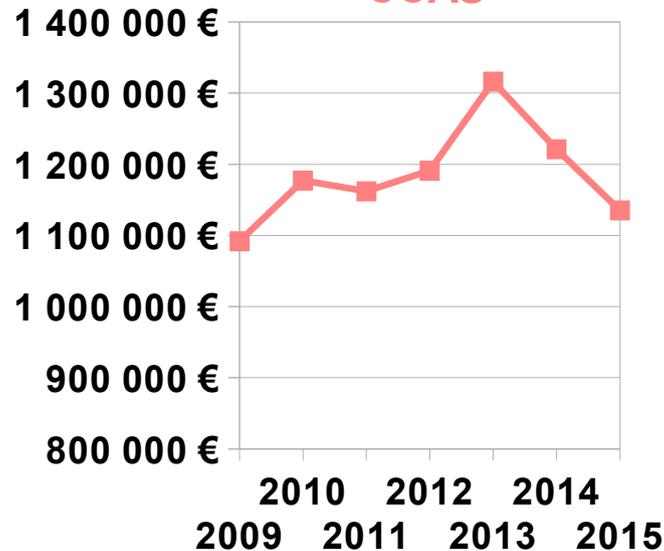
011 – Charges à caractère général

	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
011 – Budget ville (en k€)	11 166	11 173 (+0,06%)	11 232 (+0,53%)	12 413 (+10,51%)	13 908 (+12,04%)	11 852 (-14,78%)	12 107 (+2,15%)
011 – Budgets CCAS (en k€)	1 092	1 177 (+7,76%)	1 162 (-1,23%)	1 191 (+2,49%)	1 316 (+10,48%)	1 221 (-7,20%)	1 135 (-7,09%)
011 – Budget OT (en k€)	112	136 (+21,56%)	131 (-3,98%)	154 (+17,96%)	215 (+39,23%)	113 (-47,22%)	87 (-22,73%)
TOTAL	12 370	12 486 (+0,94%)	12 526 (+0,31%)	13 759 (+9,85%)	15 440 (+12,22%)	13 187 (-14,59%)	13 330 (+ 1,08%)

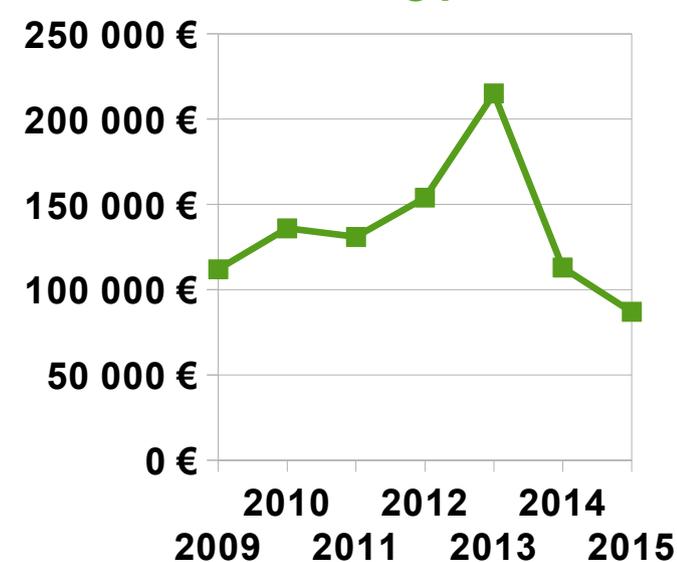
VILLE



CCAS



OT



Débat d'orientations budgétaires – 3 mars 2016

Une trajectoire financière désormais sous contrôle

Grâce aux économies qui ont été réalisées par la Ville, le CCAS et l'Office de tourisme sur l'ensemble des charges, **notre rythme de dépenses correspond désormais à nos capacités financières.**

Dans le même temps, **le niveau de service rendu par la collectivité ne s'est pas dégradé.** Il est resté conforme aux attentes de la population.

Une question peut toutefois se poser :

Quel est le résultat des choix budgétaires réalisés par la municipalité depuis avril 2014 ?

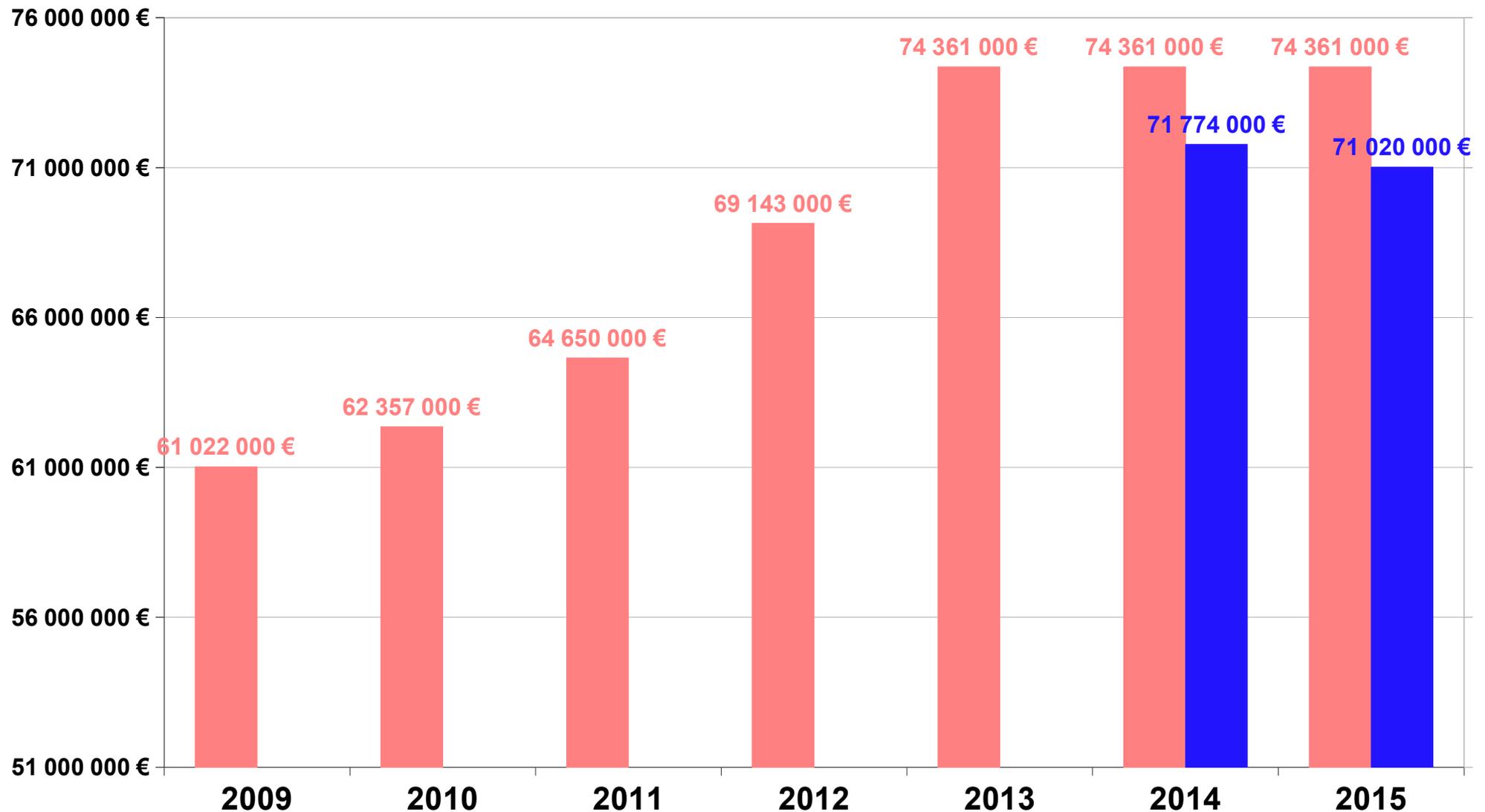
Pour y répondre, il faut mesurer le résultat des efforts consentis par l'ensemble des postes de dépenses des budgets évoqués dans ce rapport d'orientations budgétaires (011, 012 de la Ville, du CCAS et de l'Office de Tourisme et 65 du budget principal de la Ville). Pour cela, **il est possible d'émettre l'hypothèse que l'absence de ces nouveaux choix aurait eu, au mieux, pour conséquence, la reconduction du niveau de dépenses de 2013** pour les exercices 2014 et 2015, c'est à dire une stabilisation à l'euro près.

En comparant ce montant de dépenses aux montants réels de 2014 et 2015, la réponse à la question posée ci-dessus peut être envisagée.

Débat d'orientations budgétaires – 3 mars 2016

Une trajectoire financière désormais sous contrôle

Notre politique budgétaire a déjà permis
près de 6 millions d'€ d'économies en 24 mois
sur le fonctionnement de l'ensemble de la collectivité.



2/

**La nécessaire poursuite
du sérieux budgétaire**

2/ La nécessaire poursuite du sérieux budgétaire

Si la nouvelle politique budgétaire mise en place pour la municipalité a permis de maîtriser la trajectoire financière de la commune, **cette volonté de rigueur assumée n'est pas une fin en soi. Elle correspond à une volonté de maintenir une épargne nette positive.**

Alors que les scénarios communiqués fin novembre 2013 par le consultant financier de la commune faisaient apparaître une épargne nette négative dès l'horizon 2015, **les économies réalisées et des recettes inattendues ont permis de contredire ces prévisions.**

Toutefois, **l'horizon actuel auquel la collectivité doit faire face est particulièrement incertain.** La contribution de la commune au redressement des comptes publics nationaux se confirmant, **les dotations de l'Etat continueront à diminuer drastiquement.** Par ailleurs, la **mise en place de la métropole Aix-Marseille dans un contexte financier indéterminé,** fait craindre différentes conséquences financières pour notre ville.

Afin de maintenir les indicateurs financiers de la collectivité, **il est nécessaire de poursuivre une gestion financière rigoureuse et respectueuse des deniers publics.**

Débat d'orientations budgétaires – 3 mars 2016

La nécessaire poursuite du sérieux budgétaire

Budget principal de la ville - Les recettes de fonctionnement

En k€	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Produits de fonctionnement courant	59 221	61 353	66 870	68 262	68 171	69 273	70 740
Produits exceptionnels hors cessions (c775)	211	171	202	261	2 090	498	159
Total produits de fonctionnement hors cession	59 432	61 524	67 072	68 523	70 261	69 772	70 898
Evolution nominale		2092	5 548	1 451	1 738	-489	1 227
Evolution en %		3,52%	9,02%	2,16%	2,54%	-0,70%	1,61%

Alors qu'une diminution des recettes était envisagée en 2015, deux éléments ont contredit cette prévision. Il s'agit d'abord d'une **augmentation exceptionnelle de la Dotation de solidarité communautaire versée par AgglopoLe Provence (+ 816 000€)**. D'autre part, il s'agit d'un **dynamisme non prévu des bases fiscales** ayant permis d'amoinrir la diminution des recettes issues des contributions directes impactées par la diminution des taux des trois taxes directes (TH, TF et FNB).

Débat d'orientations budgétaires – 3 mars 2016

La nécessaire poursuite du sérieux budgétaire

Budget principal de la ville – La chaîne de l'épargne

En k€	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT	59 221	61 353	66 870	68 262	68 171	69 273	70 740
CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT	51 506	52 374	54 604	58 895	63 750	61 291	61 376
EXCEDENT BRUT COURANT	7 715	8 979	12 266	9 367	4 421	7 982	9 363
SOLDE EXCEPTIONNEL	-28	-974	-62	-352	1 385	-414	-1 027
EPARGNE DE GESTION	7 687	8 005	12 204	9 015	5 806	7 568	8 337
ANNUITE	3 073	2 727	2 181	1 844	2 286	2 706	3 089
EPARGNE NETTE	4 614	5 278	10 023	7 171	3 520	4 863	5 248

Après un redressement notable de l'épargne en 2014, celle-ci s'améliore de nouveau en 2015. Cette évolution favorable s'explique principalement par **une augmentation plus rapide des produits que des charges**, cela étant toutefois atténué par un solde exceptionnel fortement négatif ainsi qu'une annuité de dette en augmentation. **L'autofinancement s'améliore donc pour atteindre 5,2 M€ et ainsi financer le plan d'investissement sans recours à la dette.**

Débat d'orientations budgétaires – 3 mars 2016

La nécessaire poursuite du sérieux budgétaire

Budget principal de la ville – L'évolution prévisionnelle des recettes

L'évolution de deux principales catégories de recettes doit être anticipée compte tenu des incertitudes qu'elles font peser sur l'évolution de l'épargne nette et alors que la Ville n'en a pas la maîtrise directe.

La dotation globale de fonctionnement (DGF)

Année	Total	Perte nouvelle annuelle
2013	13 569 000 €	
2014	12 961 000 €	- 608 000 €
2015	11 934 000 €	- 1 027 000 €
2016	10 657 000 €	- 1 277 000 €
2017	9 287 000 €	- 1 370 000 €
2018	9 286 000 €	- 1 000 €
2019	9 239 000 €	- 47 000 €

Compte tenu de la diminution programmée de la DGF, la perte de recettes supplémentaire en 2016 sera de 1 277 000€.

Les dotations intercommunales (Métropole Aix-Marseille)

Année	Attribution de compensation	Dotations de solidarité communautaire
2013	14 446 000 €	1 852 000 €
2014	14 446 000 €	3 391 000 €
2015	17 441 000 €	4 207 000 €
2016	?	?
2017	?	?
2018	?	?
2019	?	?

Les concours financiers de la Métropole Aix-Marseille seront soumis à la nouvelle assemblée métropolitaine.

Débat d'orientations budgétaires – 3 mars 2016

La nécessaire poursuite du sérieux budgétaire

Budget principal de la ville – Comment préparer la ville au contexte à venir ?

Face à la diminution certaine des dotations de l'Etat, et face au contexte incertain lié à la mise en place de la nouvelle Métropole, il est nécessaire d'agir pour maintenir un niveau d'épargne net positif.

Une volonté :

maîtriser les charges de fonctionnement

Depuis 2014, notre politique budgétaire consiste à rationaliser nos dépenses pour que la collectivité ne fonctionne plus au-delà de ses capacités financières. Pour maîtriser la trajectoire financière, il est donc impérieux de poursuivre le contrôle de l'évolution des charges de fonctionnement.

Objectif : évolution inférieure à 1,5%/an

Une exigence :

refuser l'augmentation de la fiscalité

Alors que les recettes liées aux dotations de l'Etat et de l'intercommunalité diminuent, le levier fiscal permettrait de combler ces pertes de ressources. Malgré un risque de diminution toujours plus accrue de nos recettes, nous privilégions l'effort sur nos dépenses et refusons l'augmentation d'impôt.

Objectif : 0% d'augmentation d'impôt

Une mission :

mobiliser de nouvelles recettes

Pour mobiliser de nouvelles recettes, la ville peut attirer de la richesse et notamment des entreprises, vendre des biens, ou solliciter des aides diverses provenant de partenaires extérieurs notamment institutionnels. Ces recettes nouvelles doivent amortir la baisse des dotations de l'Etat.

Objectif : stabiliser les recettes

Une responsabilité :

éviter le recours massif à l'emprunt

La commune dispose aujourd'hui d'un endettement sain, diversifié et maîtrisé. Le recours à l'emprunt reste modéré, depuis 2014. Néanmoins, pour éviter d'assombrir l'avenir financier de la commune, le financement par l'emprunt doit respecter nos capacités de remboursement.

Objectif : stabilisation de la dette

3/

**Le suivi du plan d'investissement
2015-2020**

3/ Le suivi du plan d'investissement 2015-2020

Malgré un horizon assombri par les diminutions de recettes, le contrôle de la trajectoire financière de la collectivité, permettant **la maîtrise de l'épargne nette, doit assurer la poursuite du plan d'investissement 2015-2020.**

En 2014, dès le début du mandat, de nouveaux chantiers ont été lancés afin **d'améliorer les équipements existants ou de répondre aux nouveaux besoins de la population.**

Un plan d'investissement ambitieux mais en conformité avec nos capacités financières a été établi. Alors que des chantiers précédemment lancés ont été poursuivis, de nouveaux chantiers ont démarré en 2015. Ils démontrent **la réelle volonté de la municipalité de soutenir l'investissement.**

Le financement de ces investissements est notamment rendu possible par **le concours de divers partenaires financiers, dont le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.**

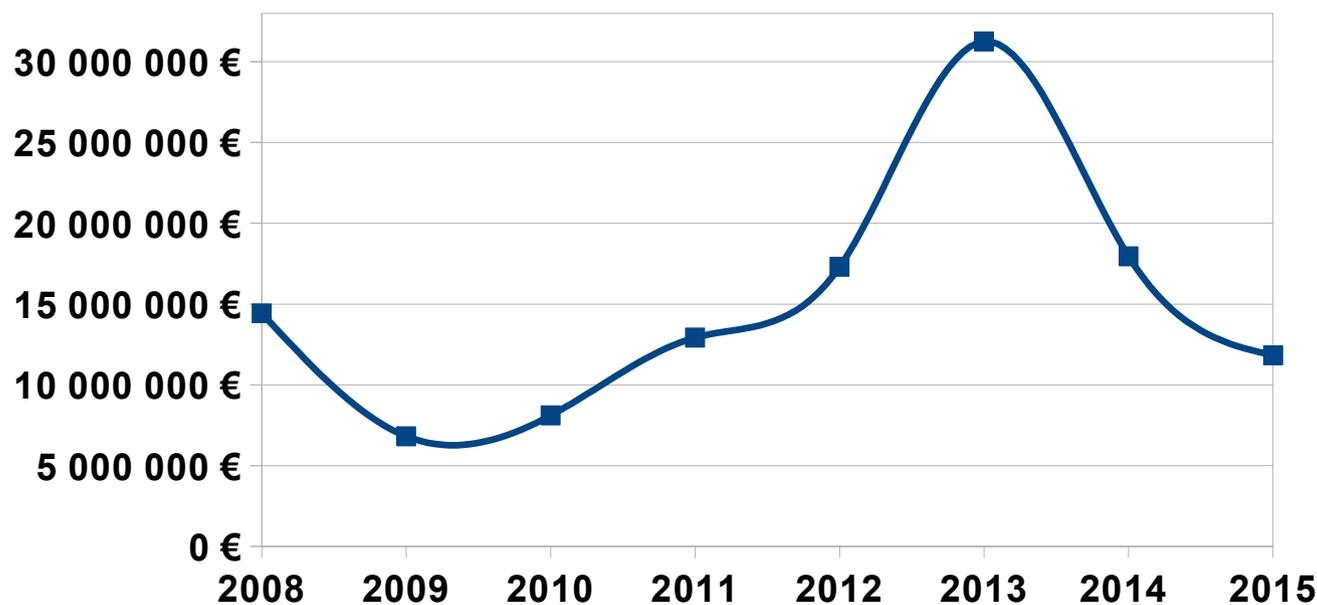
Débat d'orientations budgétaires – 3 mars 2016

Le suivi du plan d'investissement 2015-2020

Budget principal de la ville – Les dépenses d'investissement

Jugées inadaptées aux capacités financières de la commune par la Chambre régionale des comptes dans son avis budgétaire de juin 2014, les dépenses d'investissement ont été mises en adéquation avec les financements disponibles.

	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Dépenses d'équipement (en k€)	6 813	8 102	12 920	17 305	31 252	17 957	11 827
Evolution nominale (en k€)		+ 1 289	+ 4 817	+ 4 384	+ 13 947	- 13 294	- 6 130
Evolution en %		18,92%	59,45%	33,94%	80,59%	- 42,54%	-34,13%



Le niveau
d'investissement de
la commune en
2015 est désormais
en phase avec nos
capacités
financières.

■ Dépenses d'équipement

Débat d'orientations budgétaires – 3 mars 2016

Le suivi du plan d'investissement 2015-2020

Budget principal de la ville – Les grands travaux

L'exercice 2015 a été marqué, au niveau de l'investissement, par la poursuite de chantiers auparavant engagés, dont la Place Morgan, et par le lancement ou la réalisation de chantiers prévus au nouveau plan d'investissement.

	Montant consommé en 2015	Coût du chantier cumulé depuis son lancement jusqu'au 31/12/2015	Etat du chantier
Place Morgan	1 588 019 €	15 426 625 €	En cours Fin prévue en 2016
Nouveaux locaux de la Police municipale	844 966 €	844 966 €	Acquisition en 2015 Aménagement prévu en 2016
Self école Bastide Haute Self école Canourgues	400 030 €	400 030 €	Equipements livrés
Stade Synthétique Roustan	1 232 592 €	1 238 487 €	Equipement livré Fin de paiement 2016
Abords Quatre vents (Bel Air)	660 984 €	660 984 €	Equipements livrés Fin de paiement 2016

Débat d'orientations budgétaires – 3 mars 2016

Le suivi du plan d'investissement 2015-2020

Budget principal de la ville – Le plan pluriannuel d'investissement

La municipalité a prévu, pour la période 2015-2019, un plan pluriannuel d'investissement marqué par un lissage programmé des investissements et par le soutien de partenaires institutionnels.

en k €	2015 (CA)	2016	2017	2018	2019	TOTAL
AP Grands travaux	5 520	9 505	9 692	6 894	1 290	32 901
AP Maintenances	3 047	5 200	5 364	5 271	5 293	24 175
AP Thématiques	606	1 525	986	986	986	4 930
TOTAL PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT	9 173	16 230	16 042	13 151	7 569	62 165

Le soutien financier du Conseil départemental

L'aide financière du Conseil départemental est indispensable pour permettre à la ville de conduire le plan pluriannuel d'investissement. **Les différents dispositifs mobilisés apporteront à la ville 13 millions d'euros.**

CDDA 2015-2020

Subventionnement : 65%
7,7 millions d'euros

Fonds Exceptionnels

Subventionnement : 80%
4,5 millions d'euros

Travaux de proximité

Subventionnement : 60%
600 000 euros



Conseil municipal du 3 mars 2016

**DÉBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGÉTAIRES**